CONTRAT BIERES

SAISON 2023-2024

Contrat d'engagement annuel entre l'amapien (ne) et le producteur de bière pour l'année 2023-2024 (soit 4 distributions : 14/12-21/03-20/06-19/09)

Entre le 1	producteur	
	producteur	

François GORVAN-COSSON Ferme-brasserie la petite Ramonière 85690 Notre-Dame-de-monts

12.4			•
Юŧ	ľ	ama	nien
	-	******	D. I.C. I.

Nom:	Prénom:

Adresse e-mail:

Amapien référent : Anne-Solène RECULEAU <u>bruleannesolene@yahoo.fr</u>

Le contrat doit être complété et signé en **deux exemplaires**, puis remis au producteur accompagné du règlement par chèque(s) libellé(s) à l'ordre de « EARL petite ramonière ».

Types de produits proposés en 33cl ou 75cl

-Bières blanches

L'échasse (6,5°): bière de blé brassée dans le style des bières blanches allemandes.

La gorge-bleue (5°): bière blanche douce (50% blé, 50% orge)

-Bière blonde (5°)

L'avocette

-Bière ambrée (5°)

La barge

-Bière brune (8°):

L'asio

-Bières spéciales (au moment de Noël) : potimarron (ambrée), macreuse (brune), miel...

Le tarif est de 2,40€ pour 33cl ou 4,50 pour 75cl sauf pour l'Asio et les spéciales (2,60 ou 4,80). Les bouteilles sont consignées (0,10 ou 0,20€ à ajouter au prix de la bière) : merci de les rincer et de les rapporter pour la distribution suivante.

Une régulation sera faite lors de la signature du prochain contrat ou un remboursement sera fait en espèces.

	Avocette		Echasse		GorgeB		Barge		Asio		Spéciale		Total distri
	33cl 2,50		33cl 2,50	75cl 4,70			33cl 2,50	75cl 4,70	33cl 2,70	75cl 5,00	33cl 2,70	75cl 5,00	
14/12/23													
20/03/24													
20/06/24													
19/09/24													

A Pornic, le/_/	
Le producteur	L'amapien